



IME « Le Castel de Navarre »

1 Impasse d'Oly
64110 Jurançon

Tél : 05.59.06.09.44 - Fax : 05.59.06.51.36
Courriel : ime.casteldenavarre@pep64.org

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 21 SEPTEMBRE 2016

Etaients présents :

- **Représentants des jeunes** : Charlotte DUHART, Laura LARRERE
- **Représentants des familles** : Maryvonne DE RAVIGNAN, Sandra DEVILLEBICHOT, Katia DILÉ
- **Représentants de personnels de l'IME** : Karine BERGOULI
- **Direction de l'IME** : Stéphane GRACIA directeur de pôle TPEA Est et Kévin GOURAUD responsable d'établissement
- **Coordination pédagogique** : Elise MÉDINA-GONZALEZ
- **Invités à titre consultatif** :
Représentants suppléants des familles : M. SOUM
Personnels de l'IME : Stéphanie TERRABUST (cadre éducatif), Myriam BEAUME (psychologue), Camille NOVERI (stagiaire cadre éducatif), Frédéric GRAINDORGE (moniteur atelier menuiserie)

Mme De Ravignan annonce que son fils Guillaume quittera le Castel pour entrer à l'ESAT Coustau d'ici janvier 2017 et qu'elle quittera le CVS à ce moment. M. Gouraud propose d'organiser de nouvelles élections du CVS pour l'ouvrir aux parents qui souhaiteraient s'y investir.

1- Approbation du compte-rendu du CVS précédent

Le relevé de conclusions du CVS du 16 juin 2016 est approuvé à l'unanimité.

2 – Présentation des deux nouveaux cadres éducatifs

Stéphanie TERRABUST : nouvelle responsable de la SIPFP, Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (ateliers), et du SISF, Service d'Insertion Socio Professionnel. Parcours professionnel (ADAPEI) : monitrice d'atelier, éducatrice spécialisée, cadre service des stages, en IME et ESAT.

Yves GUINARD : nouveau responsable d'internat et d'externat, des surveillants de nuit et des jeunes dits à besoins spécifiques (JBS)

Objectif d'améliorer la communication entre ces 2 services et la Direction.

3 - Suites réservées aux avis et propositions émis lors des précédents CVS

3.1 – Photos de classes, ateliers, groupes ?

Réponse de la direction : concernant les photos de classe, elles ont été prises par les enseignants, les familles peuvent contacter l'enseignant de leur enfant (via le carnet de liaison) pour avoir les photos sur la clé usb du jeune. Concernant les photos de groupes ou d'ateliers, il est prévu que Marie-Christine GALINDO réalise ces photos durant l'année scolaire. Elle en informera les familles en temps utile.

3.2 – Achat d'un vidéoprojecteur ?

Il est prévu d'acheter 9 vidéoprojecteurs interactifs afin d'équiper les 7 classes + 2 salles éducatives. Ces achats s'élèvent à un montant de 18 000 € qui seront financés par le Castel, du mécénat d'entreprise (LCL), des dons (Lions Club, Kiwanis).

3.3 – Psychiatre

Mme Devillebichot a transmis fin août à la Direction du Castel des articles de presse (Sud Ouest et La Dépêche) faisant état de plusieurs procédures judiciaires dans lesquelles le nouveau psychiatre du Castel a été impliqué. Bien qu'il ait bénéficié de non-lieux, Mme de Ravignan partage l'inquiétude de Mme Devillebichot à l'égard de ce professionnel de santé. Elles s'interrogent sur ses pratiques professionnelles et les dérives potentielles auxquelles pourraient être exposés les jeunes du Castel et certains parents fragilisés.

Réponse de la direction : Le temps de présence de ce psychiatre au Castel se limite à 0,11 ETP, à peine 4h / semaine. Les éléments transmis par Mme Devillebichot étaient déjà connus des PEP64 lors du recrutement du médecin psychiatre. Il convient de se méfier de la presse. Ce psychiatre n'a jamais été frappé d'interdiction d'exercer la médecine par l'Ordre des médecins, il a eu des non-lieux lors des procédures judiciaires et il continue d'exercer dans plusieurs établissements sans que cela pose problème. Par prudence, il sera demandé à l'infirmier du Castel, Olivier Broucaret, d'être vigilant.

Il est précisé que l'équipe soins va être renforcée par le recrutement d'un cadre de santé à mi-temps en pilotage de l'équipe soin mais aussi le possible recrutement d'un pédopsychiatre à un temps plus conséquent qu'actuellement.

3.4 – Réorganisation du pécule ?

Réponse de la direction : c'est en cours et cela devrait aboutir d'ici la fin de l'année scolaire.

3.5 – création du coordonnateur unique ?

Réponse de la direction : c'est en cours et cela devrait aboutir d'ici la fin de l'année scolaire.

3.6 – nouveau règlement de fonctionnement ?

Réponse de la direction : c'est en cours et cela devrait aboutir d'ici la fin de l'année scolaire.

3.7 – Cour

Réponse de la direction : l'enrobé va être refait, il n'y aura plus de grandes flaques quand il pleut.

3.8 – Chemin piétonnier

Réponse de la direction : mise en place de caniveaux (évacuer les eaux pluviales sur le côté et éviter le ravinement du chemin) et de gravelines pour stabiliser le sol.

4 - Questions des jeunes

4.1 – Prolonger le grillage au niveau du terrain de sport

Réponse de la direction : NON pour des raisons financières. Cette question revient à chaque CVS, et nous faisons toujours la même réponse.

4.2 – Cour de récréation

Avoir un trampoline, avoir une table de ping-pong.

Réponse de la direction : NON, en raison des risques d'accident pour le trampoline et raison financière pour la table de ping pong.

4.3 – Jeux de société (D2)

Les jeunes souhaitent avoir un jeu de UNO et le jeu CHRONO BOMB.

Réponse de la direction : OUI, aux éducateurs du D2 de passer leur commande.

4.4 – Avoir plus de matériel de bricolage en classe (arts plastiques)

Réponse de la direction : à voir avec les enseignants.

4.5 – Repeindre la classe Gabizos

Réponse de la direction : OUI, à prévoir après les travaux de rafraîchissement dans les pavillons d'internat.

4.6 – Plus d'éponges pour le réfectoire

Réponse de la direction : OUI

4.7 – Téléphones portables

Les jeunes n'ont pas le droit d'utiliser leurs mobiles pendant les temps de classe. Les mobiles sont gardés par les enseignants pendant les temps de classe et sont rendus pour la coupure de midi et à 16h30.

Pendant la récré on voit des jeunes qui nous narguent en utilisant leurs mobiles quand ils sont en ateliers.

Pourquoi les externes ont-ils leurs mobiles et pas les internes ?

Réponse de la direction : les internes doivent laisser leurs mobiles dans leur pavillon et peuvent les utiliser, comme les externes, pendant la coupure de midi ou à partir de 16h30.

Il a effectivement été constaté quelques utilisations de mobiles par des jeunes sur les temps d'ateliers.

Il convient d'harmoniser les règles de fonctionnement sur l'ensemble des lieux d'activités du Castel (internat, classes et ateliers). Pour cela nous devons travailler la cohérence institutionnelle.

4.8 – JBS

Pourquoi A. C. a le droit d'avoir son mobile et le code d'accès au Wifi et pas les autres jeunes du Castel ?

Réponse de la direction : parce que A. C. est un jeune à besoins spécifiques (JBS) et que l'utilisation de son mobile fait partie de son projet personnalisé mis en place par le Castel.

4.9 – Cantine

On veut plus de hamburgers et moins de salade.

Réponse de la direction : les hamburgers sont prévus tous les mois et demi, ce qui est suffisant. La salade est un aliment de saison, il y en aura moins au menu dans quelques temps.

4.10 – Goûters

Les internes voudraient plus de variété pour les goûters.

Réponse de la direction : la variété est suffisante.

4.11 – Peinture pavillons d'internat

Les jeunes voudraient que les pavillons D1, D2 et D3 soient repeints.

Réponse de la direction : la priorité de l'atelier peinture sera donnée aux chambres d'internat.

4.12 – Réparations demandées à l'internat

- Stores de la chambre n°3 au D2
- Pas d'eau chaude dans une douche au C1
- Présence d'araignée dans un lit
- Besoin d'isolation phonique

Réponse de la direction : tout sera passé en revue par nos agents d'entretien.

5 - Questions des familles

5.1 – Café-parents et conférences

Réponse de la direction : Le projet Café des parents a été retenu par la Fédération Nationale des PEP, nous avons obtenu un montant de 2 725 € qui permettra de financer en partie les frais d'organisation de conférences (intervention de professionnels extérieurs, pédopsychiatres, sociologues, location de salles ...). Certains projets pourraient être montés en lien avec d'autres établissements.

5.2 – Explications sur les nouveaux moyens de communication avec les familles

Réponse de la direction :

- AIRMES : mise en place progressive du logiciel et formation des personnels à son utilisation sur l'année scolaire. A terme, chaque famille se verra attribuer un code confidentiel pour accéder au dossier de leur enfant en ligne.
- Carnet de liaison : les enfants sont fiers d'avoir un carnet de liaison « comme au collège ». Les familles semblent s'approprier ce nouvel outil de communication avec l'établissement. Le dessin au centre de la page de garde serait un peu trop enfantin (il y a des jeunes au Castel qui ont plus de 20 ans) et pourra être changé l'année prochaine.

5.3 – Arrêt de la scolarité à partir de 18 ans

Les parents trouvent dommage que les jeunes ne soient plus scolarisés à partir de 18 ans. Certains jeunes le vivent très mal, et une aide au maintien des acquis scolaires ne serait pas du luxe pour leur avenir professionnel.

Réponse de la coordinatrice pédagogique : l'Education Nationale ne fournit pas de moyens humains (enseignants) pour les jeunes majeurs. A titre exceptionnel nous avons pu obtenir un temps supplémentaire de 1h30 par semaine pour des jeunes à parcours spécifique sur certaines périodes et sur proposition argumentée des professionnels qui suivent ces jeunes. Dans certains cas, le SISF peut aussi prendre le relai dans le cadre d'un projet précis pour un jeune.

5.4 – Réunion d'information du 05 juillet 2016 sur le passage de SEES en SIPFP

Une dizaine de familles était présente, quasiment tous les parents des jeunes concernés par le passage de SEES en SIPFP à la rentrée de septembre.

Les parents ont apprécié les échanges et les informations reçues lors de la réunion (et reprises dans un courrier adressé par Mme Médina-Gonzalez). A renouveler !

5.5 – Rentrée des internes

Les parents signalent que leurs enfants ont apprécié cette soirée de pré-rentrée réservée aux internes.

5.6 – Réunion IME – ESAT du 10 juin 2016

Une dizaine de familles était présente dont les enfants sont concernés par l'orientation post-Castel et l'amendement Creton.

Les parents ont apprécié les échanges avec les professionnels et les informations reçues lors de cette réunion. Ils souhaiteraient que les parents d'enfants plus jeunes y soient conviés la prochaine fois (dès 16-17 ans ?) et que des professionnels de foyers de vie soient également présents. A renouveler !

5 - Questions des représentants des personnels

Néant.

6 - Informations de la Direction sur la vie du Castel de Navarre

Point sur le projet architectural : M.GRACIA précise qu'il n'y a pas eu de réponse à ce jour de la part de l'ARS, simplement une nouvelle demande de refonte de dossier, afin de répartir sur plusieurs enveloppes budgétaires annuelles l'effort de l'ARS. Nous avons donc été amenés à présenter une première tranche de travaux 2017-2018, comprenant l'installation de la chaudière en biomasse, la réfection de l'infirmerie ainsi que du C3, en prévision des tranches futures incluant les autres pavillons d'hébergement ainsi que l'administration.

Compte tenu des m2 rénovés sur cette première tranche, un dossier de Plan d'Aide à l'Investissement à hauteur 1.125M€ a été déposé.

Nous attendons une réponse à l'automne sur l'ensemble et continuons de croire en une faisabilité effective pour 2017. Dans cette perspective, les travaux préparatoires avancent à grands pas, notamment du point de vue des arbitrages à réaliser afin de stabiliser les esquisses préliminaires.

7 - Date du prochain CVS

La date du prochain CVS est fixée au mercredi 07 décembre 2016 à 16h45.

La présidente du CVS
Maryvonne DE RAVIGNAN

Les représentants des familles ont pour mission de recevoir les questions et remarques des parents pour les transmettre au CVS. N'hésitez pas à les contacter :

Maryvonne DE RAVIGNAN (présidente) : 06.13.50.43.80

Sandra DEVILLEBICHOT (vice-présidente) : 06.52.34.98.48 ou sandra.devillebichot@free.fr